

Mineure en études féministes, des genres et des sexualités

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-241-4-0








CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Mineure en études féministes, des genres et des sexualités

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Une formation ciblée sur les études féministes
-  Programme qui examine la problématique de « genres et sexualités »
-  Plus-value appréciable pour un.e étudiant.e qui suit un programme de majeure à la FAS

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Pascale Dufour, Responsable de programme
514 343-6111, poste 41939
pascale.dufour@umontreal.ca

Lynne Thuot, TGDE 514 343-6111, poste 40563
lynne.thuot@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Le programme de mineure en études féministes, des genres et des sexualités s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressé.e.s par une formation ciblée sur les études féministes.

Le programme offre aux étudiant.e.s un curriculum interdisciplinaire qui reflète les expériences des femmes dans leur diversité. Il examine la problématique de " genres et sexualités " comme catégories socialement construites et rapports sociaux.

Il met de l'avant la diversité des enjeux féministes aussi bien dans le monde contemporain que dans une perspective historique. La mineure dispense des connaissances axées sur les courants de pensée et les mouvements féministes à travers le globe.

Enfin, le programme permet d'outiller les étudiant.e.s par le biais d'une confrontation critique entre différentes approches analytiques et différentes disciplines

Objectifs

L'objectif est d'offrir un enseignement comprenant non seulement les théories et les épistémologies féministes dans leur diversité, mais aussi d'inclure des approches, telles que les études Queer, qui ne se situent pas vraiment dans le cadre des études féministes, mais entrent en conversation avec celles-ci. Ces autres approches ont questionné les études féministes établies et ont déconstruit, entre autres, la notion d'une « sororité » universelle et la binarité normative du genre et ont complexifié les relations entre sexes, genres et sexualités.

Forces

- Le programme de mineure en études féministes, des genres et des sexualités a une visée multidisciplinaire et entend fournir une compréhension nuancée des réalités des femmes dans leur diversité.
- Par rapport aux autres programmes existants dans d'autres institutions, le programme se distingue par trois aspects:
 - la place accordée au pluralisme des approches dans l'enseignement;
 - l'inclusion des thématiques des genres et des sexualités annoncées dans le titre du programme;
 - la place accordée aux domaines littéraire et artistique dans la formation (cours en cinéma, histoire de l'art, littératures française et anglaise, par exemple).
- La mineure offrira également l'avantage, grâce à son orientation multidisciplinaire, de pouvoir être combinée à des formations en littérature, en cinéma, ou en histoire de l'art, ou des formations orientées vers l'intervention comme le travail social ou la criminologie ou des formations du type philosophie ou sciences des religions.
- Il est ancré dans les pratiques féministes et les expériences des femmes. La contribution de conférencières, comme des personnes œuvrant dans les institutions qui contribuent à l'égalité et la justice de genre ou des personnes travaillant dans les milieux féministes (groupes communautaires ou réseaux militants) sera encouragée au sein de la formation.
- La mineure pourra être combinée, dans le cadre d'un baccalauréat par cumul (BACCUM) ou d'un éventuel baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP), à des programmes de majeures en sciences sociales comme sociologie, anthropologie, science politique ou communication ou en lettres et sciences humaines comme en littératures de langue française, histoire de l'art et études cinématographiques, littératures et de langues du monde, etc.
- La mineure peut représenter, pour les détenteurs de diplômes de premier cycle, une formation complémentaire, qui à la fois les spécialise dans un domaine d'étude et leur donne les outils de réflexion nécessaires à une intervention adéquate dans le monde contemporain, quel que soit leur milieu de travail.
- Une étudiante ou un étudiant ayant complété ce programme aura acquis des connaissances, compétences pour travailler auprès des groupes ou institutions qui s'intéressent aux questions liées aux genres et aux sexualités, ou d'entreprendre une carrière dans des professions liées à la création ou à l'information en lien avec la thématique.
- Une étudiante ou un étudiant ayant complété ce programme pourra également poursuivre ses études supérieures en études féministes et/ou dans une des disciplines de son baccalauréat.

Perspectives d'avenir

Outre la poursuite des études supérieures dans certaines disciplines de la FAS selon la combinaison de formation de premier cycle effectuée, un.e étudiant.e ayant complété ce programme aura acquis des connaissances, compétences pour travailler auprès des groupes ou institutions qui s'intéressent aux questions liées aux genres et aux sexualités, ou d'entreprendre une carrière dans des professions liées à la création ou à l'information en lien avec la thématique.

En bref, une spécialisation telle que celle offerte par la mineure proposée constitue une plus-value appréciable pour un.e étudiant.e qui suit un programme de majeure à la FAS.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Il est fortement recommandé d'avoir une maîtrise de l'anglais de niveau B.2 (utilisateur indépendant) pour suivre les cours d'anglais inscrits au programme.

- Les étudiants qui n'ont pas de formation universitaire en sciences sociales devront prendre minimalement le cours POL1100 ou le cours SOL1018 du bloc 70B.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} avril 2021

Hiver

- **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} décembre 2020

Structure du programme (1-241-4-0)

Version 02 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 21 crédits à option.

Bloc 70A Histoire et pratique féministe

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FEM 1000	Introduction : méthodes en études féministes	3.0
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
FEM 3200	Femmes et sociétés: Enjeux contemporains	3.0J

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J

Bloc 70C Corps, sexualités et représentations

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0	COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0	HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
ANT 3626	Langage et genre social	3.0	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0S	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0	SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J

Bloc 70D Rapports de genre, violence et inégalités

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0
GEO 3252	Genre et développement international	3.0J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0S
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0J	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0S

Bloc 70E Histoires et théories féministes

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0	HST 3510	Altérités et représentations au Québec (1800-1950)	3.0J
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en études féministes, des genres et des sexualités. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.